

LES PREMIERS PAS DE LA PIÉTONNISATION

Phase de préfiguration

Réinventer et redessiner le cœur d'Annemasse à l'horizon 2023, redonner la priorité aux piétons, c'est là l'objectif du projet ambitieux de piétonnisation et de réaménagement du centre-ville. Avant le lancement des travaux en 2023 une phase dite de préfiguration est mise en place depuis le 21 mai dernier sur trois rues du centre-ville.

Pour permettre à chacun de s'approprier l'espace public avant les travaux de piétonnisation qui débiteront en 2023, la Ville a mis en place une phase dite de « préfiguration » les samedis.

Les Annemassiens et visiteurs peuvent expérimenter la piétonnisation, à travers un nouveau mobilier urbain, un marquage au sol, des plantations et de nombreuses animations.

Les rues du Commerce, des Vétérans et l'avenue Pasteur (entre la rue du Commerce et la rue René Blanc) sont fermées à la circulation des véhicules à moteur tous les samedis, de 7h30 à 23h, depuis le 21 mai, avant de devenir définitivement piétonnes à la fin des travaux (2023-2025).

En semaine, ces mêmes rues sont des zones de rencontre, avec la priorité du piéton sur la voiture, et une limitation maximale de 20 km/h.



Des animations estivales

Différentes animations ont eu lieu les samedis depuis le 21 mai (Annemasse Vibre, la Fête des solidarités, la Fête du commerce...) et ce n'est pas fini !

Le centre-ville d'Annemasse sera animé les week-ends jusqu'à l'automne.

Voici le programme des festivités pour le mois de juillet :

9 JUILLET : Jeux en bois géants et représentations de danse

16 JUILLET : Animation far ouest - jeu du lasso, caisse de dynamite...

23 JUILLET : Pétanque et molkky

30 JUILLET : Sensations fortes - avec un casque de réalité virtuelle, découvrez la montgolfière ou le parapente depuis l'Hôtel de Ville.

Pour découvrir la suite du programme, rendez-vous sur le site annemasse.fr

Un marquage au sol atypique

Un marquage au sol évoquant un jeu de puzzle est apparu courant mai au centre-ville, suscitant la curiosité des passants.

Ludique et intergénérationnel, il invite les usagers à s'approprier l'espace et symbolise le travail collectif entre les habitants, les commerçants et la Ville pour co-construire le centre-ville de demain. De nombreuses concertations ont eu lieu depuis 2021 et continuent de se poursuivre pour recueillir les avis et les idées de chacun et tisser, grâce à l'espace public, un lien fédérateur.

Concerter : un enjeu majeur

La piétonnisation est un projet de grande ampleur qui est réalisé en lien avec les Annemassiens. De nombreuses concertations ont eu lieu depuis 2021, pour définir le projet et les enjeux de la piétonnisation du centre-ville.

En 2022, au travers de huit rencontres (réunions publiques, stands ou encore ateliers de concertation), la Ville souhaite continuer de travailler avec les usagers du centre-ville. Les associations cyclistes ainsi que les personnes à mobilité réduite sont également concertées pour répondre aux attentes et besoins de chacun.

D'autres concertations vont avoir lieu à la rentrée : forum participatif, ateliers sectoriels...

Stands élus et techniciens

Des stands d'information ont été mis en place trois samedis, pour informer les passants et répondre aux différentes questions grâce à la présence d'élus et d'agents municipaux en charge du projet. Le projet a également été présenté à travers des visuels.



Les aménagements rue du Commerce



Copyright : Gilles Bertrand

La piétonnisation

Le projet

Le projet de piétonnisation s'inscrit dans un courant général de l'évolution et de la modernisation des villes, dans lequel les modes de déplacement sont repensés et la place du piéton est renforcée. Il s'agit également de recréer l'espace public et ses aménagements pour améliorer la qualité de vie.

Pas moins de 18 760 m² seront aménagés au centre-ville d'ici 2025, avec notamment la volonté de renforcer la place de la nature en ville. Au delà de l'esthétique, l'enjeu est d'amener plus de fraîcheur au centre-ville en réduisant les îlots de chaleur.

« Nous voulons un cœur de ville avec moins de transit, mais plus propice à la flânerie, à la détente et à la culture » annonce Michel Boucher, 1er adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable et des grands projets.

Les travaux : 2023 - 2025

Les travaux vont se dérouler rue par rue à partir du 3e trimestre 2023, avec une fin des travaux prévue pour fin 2025. Les travaux s'articuleront au même moment que ceux concernant le prolongement du tramway, pilotés par Annemasse Agglo.

La première phase des travaux consistera à rénover des réseaux (électricité, gaz, télécommunications, eau, chauffage urbain et l'assainissement) en amont du projet, ou à les déplacer afin de permettre la plantation d'arbres par exemple.

La seconde phase consistera quant à elle à réaliser des travaux d'aménagement de façade à façade, notamment la rénovation complète des revêtements de surface, la plantation d'arbres et de végétation arbustive et basse, avec un objectif de désimperméabilisation et de récupération des eaux pluviales. Pour terminer les travaux, il s'agira d'ajouter les équipements (mobiliers urbains, éclairage, fontaines) et les plantations.

Un médiateur de proximité a été recruté par la Ville et Annemasse Agglo cette année pour être au plus près du terrain, à l'écoute des différents problèmes rencontrés, et pour accompagner les commerçants, les riverains et les usagers du centre-ville, durant les travaux de piétonnisation et du tramway.

Le nouveau visage du centre-ville

Le centre-ville d'Annemasse comportera six rues piétonnes, en plus de celles déjà piétonnes : la rue René Blanc, Paul Bert, l'avenue Pasteur (section est) et la place Deffaugt, ainsi que les rues déjà citées dans le cadre de la préfiguration.

Trois rues deviendront des zones de rencontre : la rue de la Gare, l'avenue de la Gare (section sud) et la rue du Chablais.



A propos

À partir de fin 2025, les déplacements et la vie en cœur d'agglomération vont connaître une nouvelle dynamique.

Avec le projet de piétonnisation, Annemasse entend rendre le centre-ville plus apaisé et plus agréable avec la création de rues piétonnes, de lieux de convivialité mais aussi à travers une végétation plus présente. La phase de « préfiguration » a démarré au printemps 2022 avec la piétonnisation de plusieurs rues du centre-ville, grâce à la mise en place de mobilier urbain, de marquage au sol et d'animations.

Plus d'infos sur annemasse.fr.

Avec le prolongement du Tram sur Annemasse jusqu'au Perrier, les habitants verront leurs trajets de proximité facilités puisque 3 nouveaux arrêts seront créés, à des endroits clés, tels que la place Deffaugt, la place de l'Étoile et le lycée des Glières.

Au total, Annemasse Agglo réalisera 1.2 km de tracé supplémentaire en plein cœur d'Annemasse. Plus d'infos sur tram-annemasse-geneve.fr